

SUIVI ET MISE EN ŒUVRE DU SCOT DE LA GRANDE RÉGION DE GRENOBLE | N° AFFAIRE

LE PROJET EN BREF

Commande et objectifs

Le Schéma de cohérence territoriale de la GREG a été approuvé le 21 décembre 2012. L'Agence d'urbanisme est missionnée par l'EP SCoT pour accompagner la coordination de la mise en œuvre du SCoT, pour appuyer les territoires dans leur déclinaison du SCoT et pour suivre la mise en œuvre.

Méthode

> **Alimenter les débats des élus du Bureau et du Comité syndical** de l'EP SCoT (Bureaux et comités syndicaux), et du Groupe de contact EP SCoT / DDT / Agence (~10j).

> **Modification du SCoT GREG pour l'intégration des 17 communes en « zone blanche »** : finalisation du fascicule comportant : les ajustements au PADD, les compléments aux orientations et objectifs pour les communes intégrant le périmètre du SCoT ainsi qu'un rapport de présentation avec évaluation environnementale. Appui à la gestion des modifications à apporter suite à l'enquête publique. (~10j)

> **Intégration des évolutions liées au SDAGE** > dans le cadre d'un dossier de modification du SCoT (voire d'une révision à objet limité > ja supplémentaires). (~15j)

> **Poursuivre le travail de contribution Sud-Isère au SRADDET**, d'appui à la construction interterritoriale. (~10j)

> **Appuyer la coordination de la mise en œuvre du SCoT : accompagnement des travaux des commissions et, si besoin, des communautés d'acteurs liées** : (~50j)

- Economie / déplacements : poursuite de la démarche autour de la logistique.
- Poursuite des travaux sur les problématiques économiques et de covoiturage.

> **Préparer le bilan de l'application du SCoT** (~240j)

- Préparation, contribution à l'organisation, au CR des 4 séminaires élus, d'1 CS de synthèse, d'1 réunions PPA, de réunions thématiques.
- Partage avec techniciens et acteurs : Groupe projet SCoT (GPS : réunissant les représentants techniques des intercommunalités et la DDT), GC.
- Réalisation de 2 enquêtes : à destination des communes et des EPCI.
- Bilan chiffré et analyse pour répondre aux 7 questions évaluatives et contribuer à alimenter les échanges sur le bilan et l'évaluation.
- Suivi des travaux des prestataires, du Conseil de développement.
- Réalisation du document de bilan, contribution à la l'évaluation, appui à la délibération.

OBSERVATION / DONNÉES

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Données à créer | <input type="checkbox"/> Enquête (quali, quanti) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Intégration de données dans le SIT | <input type="checkbox"/> Recensement terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Création d'indicateurs | <input type="checkbox"/> Intégration dans Avizon |
| <input checked="" type="checkbox"/> Numérisation | <input type="checkbox"/> Autre (à préciser) |
| <input type="checkbox"/> Géocodage | ... |

Version du 12/01/2018

GOUVERNANCE ET PARTENARIAT

Référent - maître d'ouvrage :

EP SCoT - Philippe Auger

Instance de pilotage :

Comité syndical et Bureau syndical, groupes thématiques spécifiques.

Autres membres :

7 EPCI de la GREG, 269 communes de GREG, PPA, acteurs parapublics et associatifs

ÉQUIPE AGENCE

> **Responsable de projet :** Murielle Pezet-Kuhn

> **Équipe dédiée :** Constant Berrou et Françoise Pichavant + équipe pluridisciplinaire mobilisée selon les besoins : urbanisme, habitat, économie, commerce, déplacement, environnement, paysage, observation, cartographe/SIG, communication, enquête.

> **Responsable des données :** Cédric Lomakine, Alicia Turc

MOYENS PRÉVISIONNELS

> **335 jours d'activité**

PRINCIPAUX PROJETS EN LIEN

PLU, PDU, PLH, PCAET...

Les travaux sont réalisés dans le cadre du programme partenarial 2018, programme élaboré en associant l'ensemble des membres qui peuvent en utiliser les résultats.